

LES ESPACES-JEUX DES RPAM

La CNAF, dans sa circulaire de 2011 (LC n°2011-020), a cadré les missions des RPAM, à travers 4 axes principaux : informer, accompagner, animer, contribuer à l'observatoire local des conditions d'accueil de la petite enfance. Ces services sont désormais des acteurs pivots de la Petite enfance, et s'adressent aux assistants maternels (1^{er} mode d'accueil des jeunes enfants en France), aux Gardes d'enfants à domicile et aux parents.

C'est dans le cadre de ses missions d'accompagnement et d'animation que les Relais proposent régulièrement des espaces-jeux. La CAF des Côtes d'Armor en préconise 2 par semaine maximum pour un Relais ouvert à temps plein, 1 pour un service ouvert à mi-temps. Dans les Côtes d'Armor, tous les RPAM proposent des espaces-jeux !

Objectif des espaces-jeux

En direction des jeunes enfants :

- Les espaces-jeux doivent garantir le respect des rythmes et des besoins des jeunes enfants. Ils favorisent leur éveil et leur socialisation.

En direction des adultes présents :

- L'isolement peut être une problématique prégnante pour des professionnels de l'accueil individuel. Pour des parents en congé parental, sur des territoires où il n'y a pas de Lieux d'Accueil Parents Enfants (LAEP) par exemple, la question de l'isolement peut également se poser. Les espaces jeux sont alors des temps conviviaux, favorisant les rencontres entre adultes.
- Les espaces-jeux peuvent aussi vous permettre d'avoir accès à du matériel, à des activités culturelles, à des intervenants spécialistes d'un domaine particulier, et ce, à moindre coût et au plus près de chez vous.

Et plus particulièrement pour les professionnels de l'accueil individuel :

- Les espaces-jeux sont des temps propices au soutien dans votre professionnalisation : on peut y trouver des idées d'outils à développer ensuite à la maison, on peut agrémenter ces temps de ses propres idées, on peut y échanger sur sa posture professionnelle, sur des savoir-faire... en respectant toujours la vie privée des enfants et de leur famille.

Déclinaison de ces objectifs sur les territoires au plus près de chez VOUS

En fonction des territoires il peut y avoir des objectifs spécifiques, ou des propositions d'organisation qui diffèrent, afin de garantir le bien être des participants lors de ces

temps :

- Les espaces jeux peuvent être itinérants sur plusieurs communes d'un territoire, semi-itinérants, ou ils se déroulent dans un lieu unique, fixe
- Ils peuvent être accessibles avec ou sans inscription. C'est pour répondre à des conditions idéales d'accueil des bébés comme des plus grands que parfois, des inscriptions sont nécessaires. Il paraît complexe de répondre aux besoins des enfants lorsque le nombre d'enfants et d'adultes excède 25 personnes.
- Ils peuvent être proposés sur un créneau de 2h, avec arrivées et départs libres des participants dans ce créneau horaire, en fonction des rythmes des enfants que vous accueillez. Ou, ces temps peuvent avoir une durée d'1h : soit parce qu'un atelier spécifique est proposé, soit parce que ces temps sont très fréquentés, et qu'il s'agit aussi préserver une certaine qualité d'accueil des jeunes enfants
- Ils sont toujours ouverts aux professionnels de l'accueil individuel (gardes à domicile et assistants maternels). Parfois, les RPAM proposent des temps ouverts aux professionnels, et d'autres, distinctement accessibles aux parents.

Ces espaces jeux sont de véritables vecteurs pour mettre en réseau parents et professionnels

Pourquoi venir en espace-jeux et quelles sont les questions préalables à se poser ?

(extraits du règlement intérieur des espaces-jeux du Pays de Matignon – janvier 2015)

Assistant maternel, un enfant vient d'arriver chez vous et vous êtes tous les 2 en période d'adaptation, vous vous demandez si vous pouvez, si vous devez venir... pas facile de savoir.

Voici alors une petite liste de questions à se poser avant et qui peuvent vous aider à prendre votre décision :

- Êtes-vous « à l'aise » avec l'enfant qui vient d'arriver ?
- Se sent-il en sécurité avec vous ? c'est-à-dire se sent-il bien avec vous ? quand vous sortez est-il à l'aise ? demande-t-il souvent à être proche de vous, dans les bras... ?
- La séparation avec les parents est-elle difficile ?
- A-t-il besoin de dormir le matin ?
- Vous sentez-vous capable de passer un bon moment en espace-jeux ?
- Si l'accueil d'un enfant est compliqué, vous souhaitez en échanger avec la responsable du relais parents assistants maternels ?

Après avoir répondu à ces questions, vous décidez de venir en espace-jeux, en arrivant veillez à :

- être attentive au comportement et réactions diverses de l'enfant, donc l'observer

– répondre à son besoin d'être rassuré en le prenant, en verbalisant ce qui se passe, en le rassurant par les mots et les gestes.

À vos marques, prêt, partez !

Ces espaces-jeux sont de véritables vecteurs pour mettre en réseau parents et professionnels. Ils sont là pour vous soutenir dans votre profession, pour répondre à vos envies et vos besoins. Ils sont l'occasion de mobiliser des moyens et des énergies pour créer des projets qui correspondent à vos attentes... N'hésitez pas à les remonter à vos animatrices !!